

# École Dollard-Des Ormeaux

Centre  
de services scolaire  
Marguerite-Bourgeoys  
Québec

35, rue Anselme-Lavigne  
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1N5  
☎ 514 855-4209  
📠 514 684-6491



## PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le lundi 26 septembre 2022 à 17h30 à la salle du personnel

Titre	Nom	Présent	Absent
Parent	Karolina Sulkowska	X	
Parent	Carolina Gonzalez	X	
Parent	Marie-Eve Bergeron	X	
Parent	Catherine Dion	X	
Parent	Julie Villemure	X	
Parent	Richard Zereik	X	
Personnel	Marc-Antoine Barrette	X	
Personnel	Geneviève Bédard	X	
Personnel	Sophie Brosseau	X	
Personnel	Patrick Fortin	X	
Personnel	Jocelyn Gaudreau	X	
Direction	Benoit Longtin	X	

### 1. Présence

Le directeur, Monsieur Benoit Longtin, ouvre officiellement la réunion à 17h39. Suffisamment de membre du conseil d'établissement sont présents et le quorum atteint, la réunion est donc déclarée légalement constituée.

### 2. Mot de bienvenue de la direction

Monsieur Benoit Longtin se présente comme nouveau directeur de l'école Dollard-Des Ormeaux. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être présents à cette première réunion.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour proposé a été modifié comme suit :

Ajout du point **15.4** « Critère de sélection d'une direction », du point **19.1** « Campagne de financement du groupe 603 », point **19.2** « Campagne de financement Halloween » et du point **19.3** « Dicto thon ». Marie-Eve Bergeron propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Mr Richard Zereik.

### **4. Présentation des membres**

Monsieur Longtin invite les membres à se présenter à tour de rôle.

### **5. Procédure d'élection**

Afin d'assurer le bon déroulement de l'élection des postes à pourvoir, Monsieur Longtin invite les membres à poser leur candidature. Des questions sont posées concernant le mandat du poste de présidence et de vice-présidence.

### **6. Élection au poste de président, vice-président et secrétaire**

Madame Karolina Sulkowska propose sa candidature au poste de présidente du conseil d'établissement et Madame Carolina Gonzalez propose sa candidature à la vice-présidence. Elles sont élues par acclamation de tous les membres présents. Eve Bouchard-Séguin se porte candidate comme secrétaire. Monsieur Richard Zereik propose les candidatures, secondé de Madame Gonzalez.

### **Résolution CE\_DDO\_22-23\_01**

### **7. Nomination des membres de la communauté**

Aucun membre de la communauté n'est présent à cette première rencontre.

Monsieur Longtin propose à la présidente, Madame Karolina Sulkowska, le mandat d'approcher des membres de la communauté pour les futures rencontres du conseil d'établissement.

### **8. Parole au public**

Aucun public présent à cette première rencontre.

### **9. Dénonciation de conflit d'intérêt**

Monsieur Longtin informe les membres sur la signification de ce point. Aucun conflit d'intérêt à signaler.

**10. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 juin 2022**

La présidente Madame Sulkowska invite les membres à faire une lecture du dernier procès-verbal avant de faire son approbation. Sophie Brosseau propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 7 juin 2022 tel que présenté, secondé par Catherine Dion.

**Résolution CE\_DDO\_22-23\_02**

**11. Suivi au procès-verbal du 7 juin 2022**

Au point 7.1 « Présentation de la révision du projet éducatif », Monsieur Joseph mentionnait la possibilité d'un partenariat entre le club optimiste et l'école. En l'absence de Monsieur Joseph à cette rencontre, aucun suivi n'est présentement possible.

Le point 7.5 « Parascolaire (ÉducAtion) » sera soulevé par Monsieur Marc Desrochers, directeur adjoint, dans les prochaines semaines.

Au point 9.3 « fête de fin d'année » Madame Gonzalez mentionne que la fête de fin d'année à eu un énorme succès. Beaucoup plus de gens que prévu se sont présentés et ils ont manqué de pizza. L'OPP avait fait un sondage sur Facebook pour estimer le taux de participation, mais peu de gens ont répondu.

**12. Calendrier des séances du conseil d'établissement**

Monsieur Longtin nous propose 6 rencontres soit les lundis ou les mardis. Après discussion, les lundis semblent la journée la plus favorable pour les prochaines séances.

24 octobre  
21 novembre  
30 janvier  
27 mars  
8 mai  
5 juin

Approbation des séances proposées par Madame Catherine Dion, secondé par madame Karolina Sulkowska.

**Résolution CE\_DDO\_22-23\_03**

**13. Règles de régie interne**

Benoit Longtin explique brièvement ce que sont les règles. Ce sont des règles de fonctionnement sur lesquelles on doit s'appuyer durant les CÉ. Il demande si les membres souhaitent recevoir par courriel le document officiel de la régie interne. La dernière version de ce document de 2020 sera envoyée à tous les membres et l'adoption du document sera fait lors de la prochaine séance.

#### **14. Grille tarifaire du service de garde et service du diner**

Madame Sophie Brosseau, technicienne en service de garde de l'école DDO, explique la modification des tarifs pour l'année 2022-2023. Les frais de garde réguliers passent donc de 8,55\$ à 8,95\$. Les frais sporadiques ont été changé pour un montant de 2,50\$ pour le matin et un montant de 8,90\$ pour le service après les classes. En ce qui concerne les frais des journées pédagogiques, le parent sera facturé au cout réel de l'activité pour les activités pédagogiques. Normalement ce point se fait approuver au CÉ au mois de mai ou juin. Madame Catherine Dion propose l'approbation de la grille tarifaire du service de garde et service du diner, appuyé par Madame Marie-Eve Bergeron.

**Résolution CE\_DDO\_22-23\_04**

#### **15. Compte rendu de la direction**

##### **15.1. Rentrée/clientèle 2022-2023**

Nous sommes actuellement à 523 élèves, ce qui résulte d'une légère baisse de la clientèle. Cette légère Baisse permet à monsieur Marc-Antoine Barrette, enseignant d'art dramatique, et Madame Fredeline Nicolas, enseignante d'anglais, d'avoir un local pour accueillir les élèves. L'équipe est stable et nous avons tous nos enseignants.

Nous avons à ce jour quatre classes d'accueil qui sont constituées majoritairement d'élèves de notre secteur. Monsieur Jocelyn Gaudreau souligne l'avantage d'avoir des élèves d'accueil de notre quartier car ceux-ci intégreront le régulier dans notre école, sans avoir à faire de transfert administratif.

Mr. Longtin informe les membres du CÉ que l'école a un gros budget d'aide alimentaire ce qui aide énormément pour les élèves dans le besoin. Nous serons informés des budgets plus tard.

##### **15.2. COSP (conditions et modalités d'intégration des contenus en orientation et professionnelle)**

Monsieur Longtin invite les membres à consulter le tableau des COSP et demande aux enseignants de 3<sup>e</sup> cycle siégeant sur CÉ de nous faire part de la façon d'intégrer les COSP pour leur niveau. Madame Geneviève Bédard mentionne qu'en 5<sup>e</sup> année ils ont l'habitude de préparer une présentation orale en classe. Monsieur Patrick fortin, enseignant en 6<sup>e</sup> année, nous donne en exemple la visite de l'école secondaire qu'ils font avec les élèves. Il est proposé par Mme Catherine Dion et appuyé par Karolina Sulkowska d'adopter les conditions et modalités d'intégration des contenus en orientation et professionnelle pour l'année 2022-2023.

**Résolution CE\_DDO\_22-23\_05**

### **15.3. Fête de la rentrée et photo scolaire**

#### **Fête de la rentrée**

L'épluchette de maïs a eu lieu sous la pluie. Le traiteur était clé en main et possédait un grand chapiteau ce qui a permis à l'activité de bien se dérouler. Chacun des groupes devaient aller éplucher les épis de maïs selon un horaire établi. Les élèves ont mangé à leur bureau et les maïs étaient distribués en classe. Madame Julie Villemure se questionne par rapport au fait que la distribution de maïs se faisait après l'heure du dîner, quand les enfants avaient déjà mangé leur repas. Madame Brosseau répond que cela se déroule ainsi afin que les enseignants puissent être présents avec les enfants lors de l'activité. Madame Villemure demande s'il n'aurait pas été possible d'offrir un repas complet avec jus et collation. Monsieur Longtin dit qu'il sera probablement possible d'offrir un repas plus festif et complet l'an prochain.

#### **Photo scolaire**

Nous avons fait affaire avec le Studio la pomme verte. Monsieur Benoit Longtin souligne l'efficacité de la compagnie lors de cette journée du 19 septembre. Il mentionne qu'il serait intéressant de discuter de la possibilité d'approuver dès le prochain CÉ cette même compagnie pour l'an prochain si nous sommes satisfaits des photos. Jocelyn Gaudreau dit qu'il pourrait être intéressant de jumeler les photos scolaires et les photos des finissants la même journée.

Un message de rappel de la photo scolaire avait été fait sur le site Facebook de l'école DDO. Monsieur Richard Zereik se questionne à savoir si tous les parents ont accès à Facebook. Madame Bergeron mentionne par le fait même qu'il y avait un info DDO avant dans lequel la direction informait et faisait des rappels sur les activités de l'école. Monsieur Longtin informe les membres du CÉ qu'il pourrait être possible de ramener ce document informatif pour les parents. Les modalités seraient à discuter ultérieurement.

### **15.4. Critères de sélection d'une direction d'école**

Mr. Longtin fait la lecture des critères de sélections aux membres du CÉ. Il soumet le document pour approbation. Monsieur Jocelyn Gaudreau informe les membres que l'an passé l'ancien président avait demandé l'ajout d'un point mentionnant que la direction devait être bilingue. Le conseil d'établissement ne semble pas avoir eu de confirmation du Centre de services scolaire de l'ajout de ce point précis. Les membres présents lors du dernier CÉ de juin 2022 discutent de l'importance d'avoir une direction qui peut s'adresser aux parents autant en français qu'en anglais compte tenu de notre clientèle anglophone. Certains se questionnent sur le droit d'exiger le bilinguisme et sur les procédures de sélection du CSSMB pour les directions d'école. Monsieur Patrick Fortin propose l'adoption des Critères de sélection d'une direction d'école, Monsieur Zereik seconde. La résolution est adoptée.

**Résolution CE\_DDO\_22-23\_06**

**16. Compte-rendu de l'OPP**

Monsieur Longtin informe que Monsieur Desrochers a envoyé un courriel aux parents L'OPP pour les informer que la priorité à ce jour sera mise sur la bibliothèque. Nous devons avoir des bénévoles qui pourront assurer le fonctionnement de notre bibliothèque afin que les élèves puissent en bénéficier.

**17. Compte-rendu du représentant CRPRO**

Aucun compte rendu.

**18. Compte-rendu du membre de la communauté**

Aucun membre de la communauté présent.

**19. Divers**

**19.1 Campagne de financement du groupe 603**

Madame Valérie Cantore du groupe 603 aimerait développer un projet entrepreneurial avec ses élèves. Il s'agit de fabrication de perles chauffées. Les fonds amassés serviraient à l'achat de dictionnaires.

Approbation de Madame Karolina Sulkowska et secondé par Carolina Gonzalez.

**Résolution CE\_DDO\_22-23\_07**

**19.2 Campagne de financement Halloween**

Monsieur Patrick Fortin, enseignant du groupe 602, se porte volontaire pour s'occuper de la campagne de financement des tirelires d'halloween. Cette année la fondation ressources pour les enfants diabétiques « fondation Fred » a été choisie. Madame Marie-Eve Bergeron propose l'adoption de cette campagne de financement et Madame Geneviève Bedard seconde.

**Résolution CE\_DDO\_22-23\_08**

**19.3 Dicto thon**

Proposition de reconduire le Dicto thon. Dans le passé cette campagne de financement avait amassé environ 5000\$. Les fonds amassés serviront principalement pour le financement du spectacle de talent. La campagne aura lieu au mois de novembre. Il est proposé par M. Zereik et appuyé par Mme Dion d'approuver la campagne de financement Dicto thon.

**Résolution CE\_DDO\_22-23\_09**

**20. Correspondance**

Aucune

**21. Levée de l'assemblée**

Advenant 19 h 44, l'ordre du jour étant épuisé, Madame Sulkowska lève la séance.

---

Karolina Sulkowska  
*Présidente*

---

Benoit Longtin  
*Directeur*

<b>Résolution</b>	<b>Sujet</b>
CE_DDO_22-23_01	Élection au poste de président, vice-président et secrétaire
CE_DDO_22-23_02	Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 juin 2022
CE_DDO_22-23_03	Calendrier des séances du conseil d'établissement
CE_DDO_22-23_04	Grille tarifaire du service de garde et service du diner
CE_DDO_22-23_05	Approbation COSP
CE_DDO_22-23_06	Critères de sélection d'une direction d'école
CE_DDO_22-23_07	Campagne de financement du groupe 603
CE_DDO_22-23_08	Campagne de financement Halloween
CE_DDO_22-23_09	Campagne de financement Dicto thon